

Fiche d'utilisation du sol

Commune de La Roche-En-Ardenne

Province: Luxembourg
 Secteur d'aménagement: MARCHE - LA ROCHE
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle rural

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	167	1,1
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	9,0	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	19	0,1
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	133	0,9
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	56	0,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	13	0
	Terrains dévolus au transport	12	0
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	22	0,1
	Bâtiments spéciaux	1,9	0
	Sous-total	433	2,9
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	3.222	21,7
	Prés et pâtures	1.551	10,4
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	8.567	57,7
	Terres vaines et vagues	304	2,0
	Milieus naturels non exploités	240	1,6
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	7,0	0
	Sous-total	13.891	93,6
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		523	3,5
Total		14.847	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

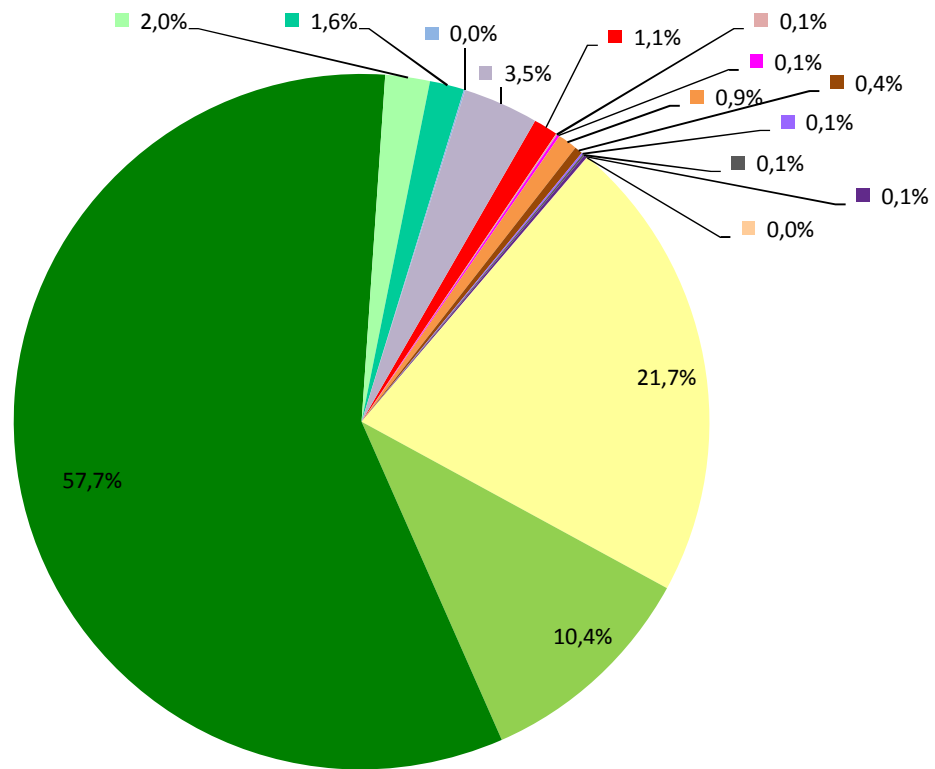
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

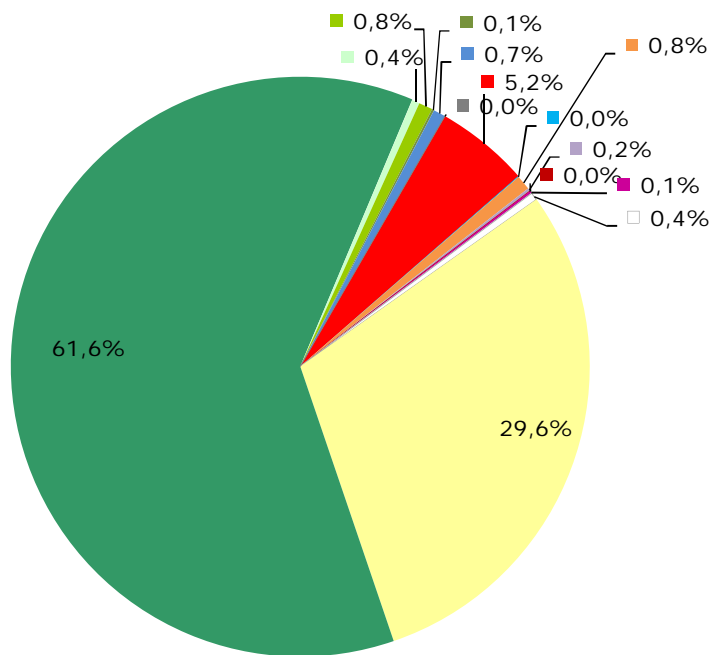


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	778	5,2
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	6,4	0
	Zone de loisirs	122	0,8
	Zones d'activité économique	27	0,2
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	21	0,1
	Sous-total	955	6,4
Zone d'aménagement communal concerté		64	0,4
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	4.389	29,6
	Zone forestière	9.143	61,6
	Zone d'espaces verts	62	0,4
	Zone naturelle	116	0,8
	Zone de parc	20	0,1
	Plan d'eau	99	0,7
	Sous-total	13.828	93,1
Zone blanche		-	-
Total		14.847	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

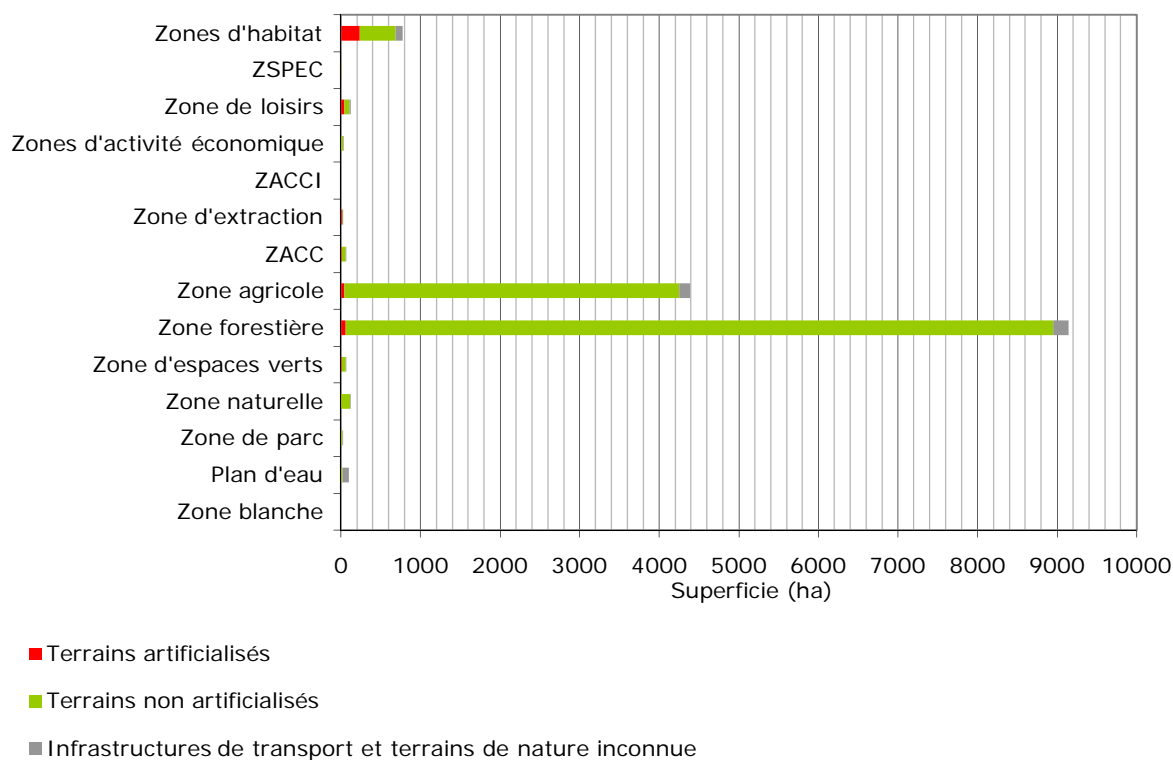
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	236	30,3	452	58,1	90	11,6	778
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	2,8	43,7	3,2	50,1	0,4	6,2	6,4
	Zone de loisirs	45	36,7	64	52,5	13	10,8	122
	Zones d'activité économique	4,4	15,9	21	77,1	1,9	6,9	27
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	19	87,4	2,4	11,1	0,3	1,5	21
	Sous-total	306	32,1	542	56,8	106	11,1	955
Zone d'aménagement communal concerté		7,3	11,5	54	84,6	2,5	3,9	64
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	44	1,0	4.211	96,0	133	3,0	4.389
	Zone forestière	59	0,6	8.889	97,2	195	2,1	9.143
	Zone d'espaces verts	11	18,3	44	70,8	6,8	11,0	62
	Zone naturelle	0,1	0,1	116	100	-	-	116
	Zone de parc	2,5	12,8	17	85,8	0,3	1,3	20
	Plan d'eau	2,4	2,4	18	18,2	79	79,4	99
	Sous-total	120	0,9	13.294	96,1	414	3,0	13.828
Zone blanche		-	-	-	-	-	-	-
Total		433	2,9	13.891	93,6	523	3,5	14.847

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



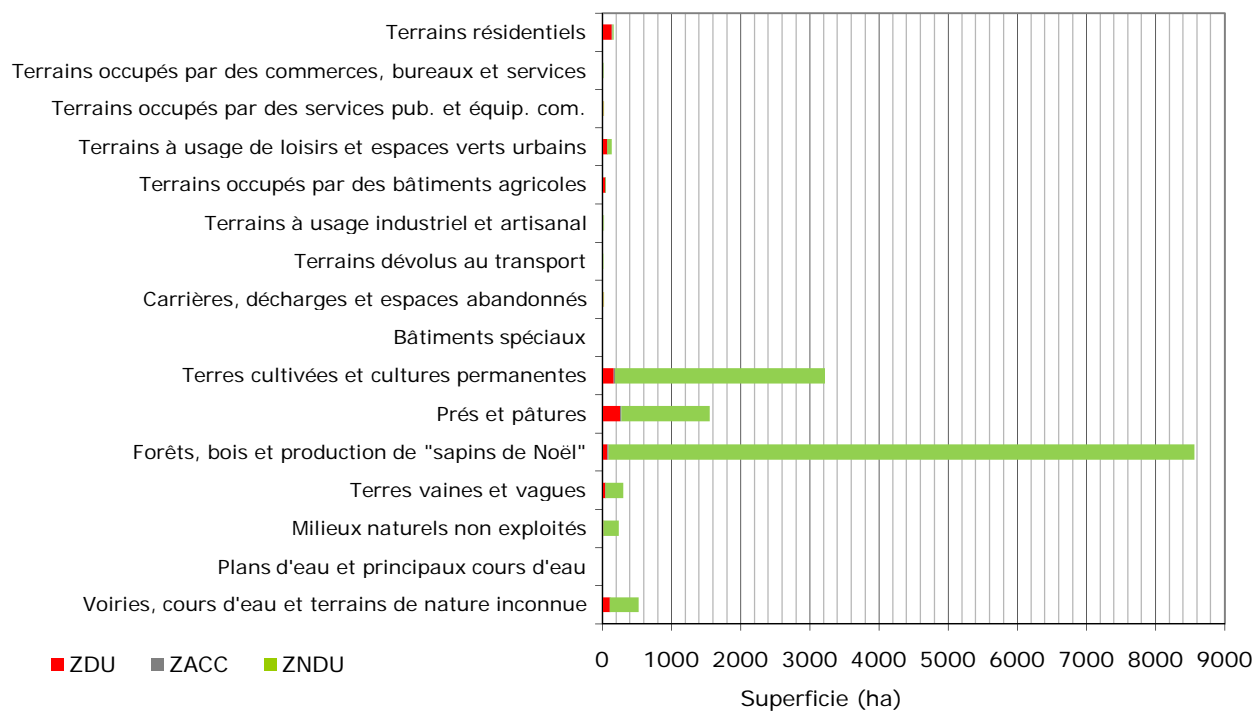
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	138	82,5	3,3	2,0	26	15,5	167
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	7,4	82,3	0,1	1,4	1,5	16,3	9,0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	11	61,5	-	-	7,1	38,5	19
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	73	55,0	2,8	2,1	57	43,0	133
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	44	78,5	-	-	12	21,5	56
	Terrains à usage industriel et artisanal	10	78,2	1,1	8,0	1,9	13,9	13
	Terrains dévolus au transport	2,7	21,8	-	-	9,6	78,2	12
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	18	84,4	-	-	3,4	15,6	22
	Bâtiments spéciaux	0,9	45,1	-	-	1,1	54,9	1,9
	Sous-total	306	70,7	7,3	1,7	120	27,6	433
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	163	5,0	21	0,7	3.038	94,3	3.222
	Prés et pâtures	259	16,7	12	0,7	1.280	82,5	1.551
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	68	0,8	18	0,2	8.480	99,0	8.567
	Terres vaines et vagues	40	13,0	2,1	0,7	262	86,3	304
	Milieux naturels non exploités	12	4,9	0,6	0,3	228	94,8	240
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,8	11,3	0,2	2,2	6,0	86,5	7,0
	Sous-total	542	3,9	54	0,4	13.294	95,7	13.891
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		106	20,3	2,5	0,5	414	79,2	523
Total		955	6,4	64	0,4	13.828	93,1	14.847

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).